CANAL D'ORLÉANS

COMITÉ CONSULTATIF

25 mai 2021 – Hôtel du Département

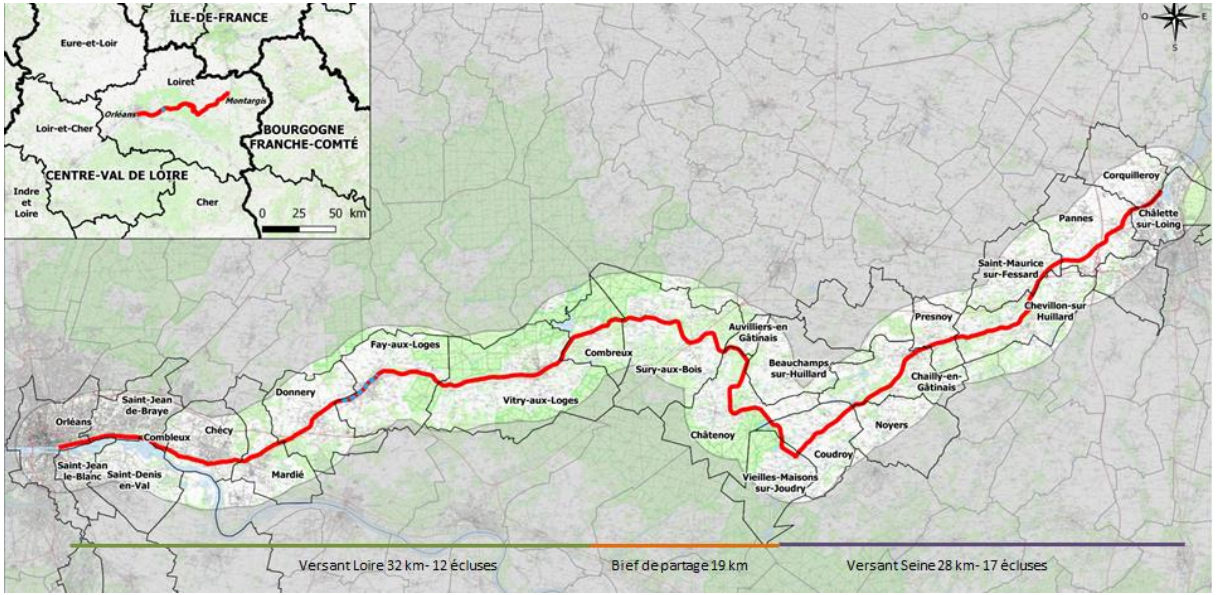

le Loiret au fil de l'eau
LOIRE & CANAUX

Loiret
votre Département

ORDRE DU JOUR :

1. Point sur les acquisitions foncières
2. Etat d'avancement du programme d'aménagements
3. Equipements nécessaires aux activités de navigation
4. Supports de communication touristique

I. POINT DE SITUATION DES ACQUISITIONS FONCIERES

Canal d'Orléans ⇨ distinction entre le domaine public et le domaine privé de l'Etat

Domaine public fluvial (DPF) transféré au Département :

Le DPF a été transféré au domaine public départemental. Il comprend les deux sections suivantes :

- Bief d'Orléans entre l'écluse de l'Embouchure de Combleux et la passerelle dite « du Cabinet Vert »,
- Bief de Buge entre l'écluse de la Folie et la passerelle de séparation des 3 canaux

⇨ **Arrêté préfectoral publié le 15/03/21**

Domaine privé à acquérir:

Il est composé d'un linéaire de 73 km et d'environ 700 parcelles de :

- de terrains nus
- de maisons éclusières
- d'étangs
- de bases de loisirs

⇨ **Signature de l'acte d'acquisition auprès de l'Etat prévue en septembre 2021**

Canal d'Orléans

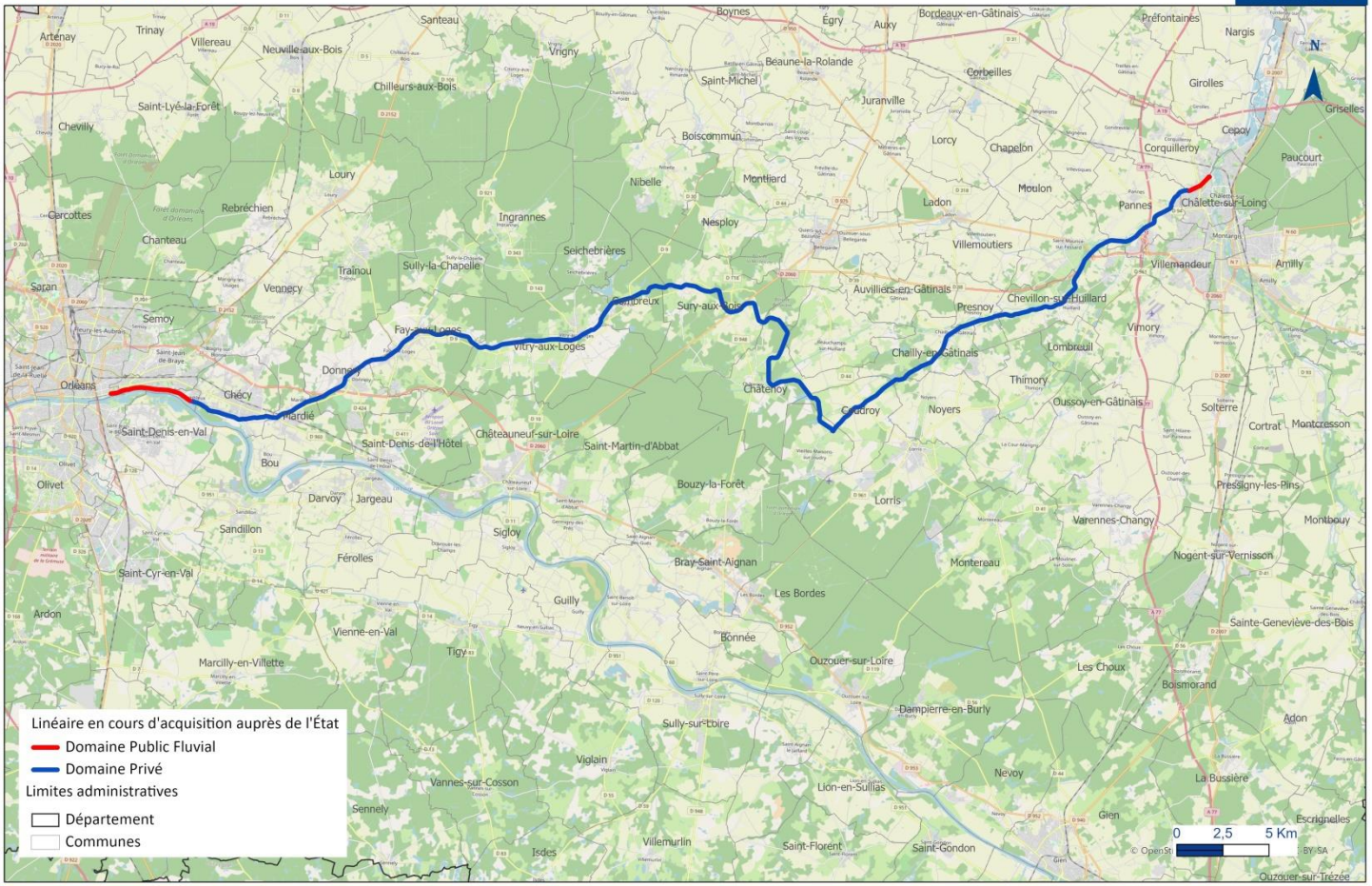

Sources : BD TOPO® ©IGN 2020 - ©OpenStreetMap - Département du Loiret - Janvier 2021

II. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENTS

Avancement du programme d'aménagement

1- programme de lutte contre les inondations

2- programme de restauration des ouvrages

3- programme de mise en valeur

1- programme de lutte contre les inondations

Système d'alerte du canal

Un nouveau système d'alerte opérationnel depuis le printemps 2020 et reposant sur 2 piliers: des capteurs de niveau d'eau et un modèle hydraulique (300 k€).

2021 :

- Embauche d'un hydraulicien
- Analyse et exploitation des données, améliorations du système
- Organisation d'une information à destination des communes et partenaires du versant Loire le 31/05/2021 pour l'utilisation de la plateforme SIDEV
- Pas d'évènement majeur sur l'hiver / début de printemps – 2 épisodes d'astreinte des services en janvier et février.

1- programme de lutte contre les inondations

Restauration de 7 écluses avec mise en place de clapets anti-crue et fonctionnelles en navigation:

- VITRY AUX LOGES:

Travaux commencés - Montant du marché de travaux : 1,440 M€ TTC – groupement SETHY – HYDREO. Chantier de mai à décembre 2021

Restauration des maçonneries, pose de nouvelles portes, construction d'un clapet

1- programme de lutte contre les inondations

Restauration de 7 écluses avec mise en place de clapets anti-crue et fonctionnelles en navigation:

- COMBLEUX (Embouchure et la Patache), DONNERY et MARDIE – Etudes et procédures en cours – Montant estimatif : 6,95 M€ TTC – Travaux à programmer
- LA FOLIE (Châlette/L.) et SAINTE-CATHERINE (Pannes) – Etudes et procédures en cours – Montant estimatif : 2,1 M€ TTC – Travaux à programmer

Photomontage
L'Embouchure

1- programme de lutte contre les inondations

Curage de l'écluse de Mardié

Ecluse ensablée lors de l'épisode de crue de début 2020

Curage réalisé avec une procédure de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Extraction du sable dans la limite autorisée. La législation privilégie le maintien dans le cours d'eau des sédiments par déplacement, c'est donc cette solution qui a été mise en œuvre à l'aval de l'écluse, le long des berges.

Quelques semaines après la fin des travaux, quelques glissement sont constatés mais ne remettent pas en cause le dégagement du chenal.

1- programme de lutte contre les inondations

Curage du bief de Donnery

Les études ont montré que le curage de ce bief pouvait avoir un effet sur la maitrise de la ligne d'eau en crue du canal. Estimation 1,4M€ TTC

2021 :

Dossier loi sur l'eau en cours d'instruction, enquête publique prévue en juillet 2021 (proposition DDT en cours d'étude à la Préfecture, commissaire enquêteur désigné)

Curage de décembre 2021 à février 2022
Volume extrait : 18 000 m^3

Réemploi des sédiments dans la construction de merlon phoniques et paysagers le long des routes.

2- programme de restauration des ouvrages

Travaux sur berges et ouvrages hydrauliques

Des travaux engagés sur les berges (9 km) et les petits ouvrages hydrauliques (26) en 2019 et 2020. 1,4 millions d'euros TTC investis en 2019 et 2 millions en 2020.

Programme 2021 :

Berges (560 k€ TTC):

- 430 m à Vitry-aux-Loges en rive sud entre l'écluse de Vitry et celle de la Chênetière
- 740 m à Coudroy sur le bief du Hateau
- 500 m à Combreux entre l'écluse de Combreux et le bourg

A programmer:

- Déversoir de Mardié, en cours d'étude (185 k€ TTC)

2- programme de restauration des ouvrages

Restauration de 2 écluses (La Chaussée et Choiseau à COUDROY)

Objectif de navigation sur le versant Seine

Analyse des offres en cours – Démarrage fin 2021 ou début 2022
Montant estimatif: 1,2 M€ TTC

Restauration des maçonneries et des vannes, construction de nouvelles portes manuelles en bois

2- programme de restauration des ouvrages

Restauration des ouvrages de l'étang d'Orléans

Barrage de classe C avec obligation de travaux

Reconstruction de l'ouvrage de vidange, restauration de l'ouvrage de régulation et du déversoir, dessouchage autour des ouvrages

Analyse des offres en cours – estimation 744k€ TTC

Travaux été 2021

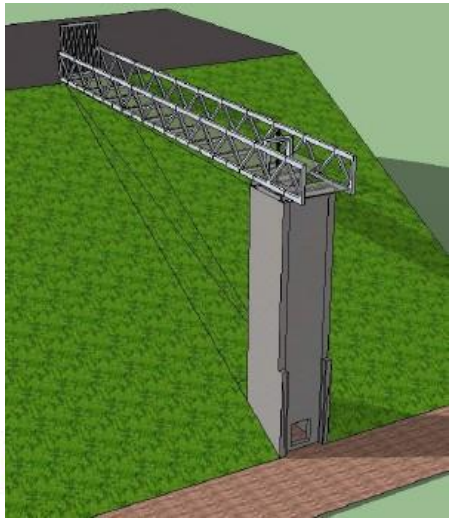

3- programme de mise en valeur

Véloroute

Dossier d'autorisation loi sur l'eau en cours d'instruction dans les services de l'Etat
Estimation = 15 M€ TTC

Calendrier :

→ 2021 : procédures réglementaires et passation des marchés de travaux
→ démarrage des travaux au printemps 2022
→ Phasage opérationnel en 4 années :
  2022 : Châlette – Presnoy,
    avec la section Buges-Ste Catherine pour l'été 2022
  2023 : Chécy-Vitry
  2024: Presnoy -Châtenoy
  2025 : Châtenoy – Vitry

→ Revêtement en enrobé clair à liant végétal
→ 2,50 m de large en section courante
→ 8 aires de repos

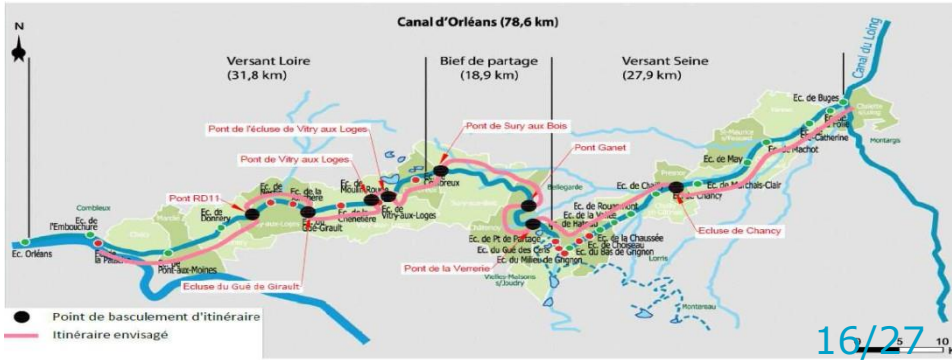

3- programme de mise en valeur

Requalification base de loisirs de l'étang de la Vallée

Travaux en cours, achèvement juin 2021, à l'exception de la démolition du sanitaire et des plantations qui seront faites entre septembre et novembre. Coût 700 000 €TTC.

Rappel des travaux :

Reprise de l'assainissement, réorganisation du fonctionnement du parking et des accès piétons et cycle, démolition-reconstruction des sanitaires, mise en œuvre des aménagement du budget participatif (jeux, pétanque, beach-volley…)

Les fauteuils roulants de baignade ont été mis en service début juillet 2020.

3- programme de mise en valeur

Bases de loisirs – préparation de la saison 2021

Reprise des 2 campings par le groupe SEASONOVA

Recrutement de 6 surveillants de baignade afin de permettre une surveillance à 2 minimum sur chaque site du 3 juillet au 31 août, 7 jours sur 7, de 12h à 19h.

Révision des documents réglementaires pour faire fonctionner les sites: arrêtés de réglementation de la fréquentation, plans d'organisation de la surveillance et des secours (POSS)

Sollicitation de l'ARS pour engager les analyses d'eau nécessaires pour l'ouverture de la baignade en juillet/août + mise à jour des fiche de synthèse des profils de baignade

Contrats pour le nettoyage des sanitaires et la collecte des déchets

Recharge en sable de la plage de l'étang de la Vallée (10 cm) début juin 2021 (37 k€)

Démolition de deux bâtiments vétustes et **éclairage** du passage piétons souterrain à l'étang des Bois (70k€), en cours

Installation de dispositifs de mesure de la fréquentation sur les deux sites (30k€)

3- programme de mise en valeur

Construire sur le terrain l'identité du Loiret au fil de l'eau

4 totems posés en 2020

2021: objectif = poursuivre et équiper les aires de repos de la SCANDIBERIQUE et de la LOIRE A VELO

- 12 totems en cours de pose (avant fin juin)
- 10 totems en attente de procédures d'urbanisme en cours
- 4 totems en attente de réponse des communes concernées
- Ceux du canal d'Orléans seront posés au fur et à mesure de la construction de la véloroute

III. EQUIPEMENTS NECESSAIRES AUX ACTIVITES DE NAVIGATION

Règlement d'utilisation et d'aménagement des équipements nécessaires aux activités de navigation, associatives ou commerciales.

- Les **équipements nécessaires à l'embarquement** (pontons, embarcadères…) sont considérés comme partie intégrante du canal et donc **de la responsabilité du Département**, qui prendra à sa charge la restauration/sécurisation (et déplacement pour une meilleure localisation) des **équipements existants**, selon une programmation à définir.

- Tout **nouvel équipement** de ce type et petites installations portuaires seraient **à la charge des territoires** (EPCI/communes), avec rétrocession au Département qui en assumera ensuite l'entretien.

- L'utilisation de ces équipements (associations ou entreprises), ainsi que des écluses, ne donnera pas lieu à l'application d'une redevance.

Règlement d'utilisation et d'aménagement des équipements nécessaires aux activités de navigation, associatives ou commerciales.

- **L'aménagement et l'entretien d'équipements annexes** (bornes de recharge de bateaux électriques, points d'eau, etc.) **seront à la charge des EPCI/communes**, qui fixeront leurs conditions d'utilisation (redevance, paiement des consommations de fluides…).

Par ailleurs, nécessité de lancer une procédure de révision (menée par l'Etat) du **Règlement Particulier de Police pour la navigation sur le canal d'Orléans**, en concertation avec l'ensemble des acteurs → Lancement au **2ème semestre 2021.**

V. SUPPORTS DE COMMUNICATION

Un « document d'appel » sous forme de carte touristique.

Format : 15,2 cm x 21 cm et 60 cm x 42 cm déplié (1 pliure horizontale/3 pliures verticales)
Impression : 10 000 exemplaires
Langues : FR/GB
Charte graphique Loiret au Fil de l'Eau
Échéance : 30 juin 2021
Diffusion : OT, sites touristiques d'itinérance le long de l'itinéraire (bases de loisirs…), salons et événements
Objectifs:

- Informer sur le produit touristique : qu'est ce que « le Loiret au fil de l'eau » ?
- Donner des informations sur ce que l'on peut faire
- Donner envie d'aller plus loin en consultant le site internet

Recto : Plan illustré valorisant les thématiques et sites les plus emblématiques du Loiret au Fil de l'Eau + coordonnées des Offices de tourisme du périmètre
Verso : valorise le territoire au travers de multiples expériences : « La Loire et les canaux », « culture et patrimoine », « passion jardins », « bouger en pleine nature », « animations »). Chaque expérience est illustrée par un court texte et une photographie.

Un site internet « vitrine »

⇒ Un site simplifié sous forme de page unique déroulante

⇒ Un format souvent utilisé en complément d'autres sites

Objectifs:

- Permettre de communiquer avec une url dédiée : www.leloiretaufildeleau.fr
- Mettre en avant les atouts et les singularités du LAFE
- Aller à l'essentiel : les mots clés, les valeurs, les principaux atouts touristiques, les photos et vidéos qui donnent envie d'aller plus loin
- Peu de contenu « en dur » sur ce site : les textes et visuels renvoient vers les pages spécifiques du site tourismeloiret.com (véloroutes, lieux de baignade, sites à visiter…) et vers loiret.fr pour le volet "projet/travaux"
- Efficacité digitale:
  - Optimiser le référencement en s'appuyant sur le site tourismeloiret (60 000 visiteurs / mois)
  - Valoriser tout le reste de l'offre touristique au-delà du LAFE
  - Favoriser la vente en ligne possible sur le site tourismeloiret

Un site internet « vitrine » / Suite

Présentation de l'architecture et du renvoi vers les différentes pages du site tourismeloiret

Photo bandeau
Vidéo de 1'35 sur le LAFE
Loire et canaux
Activités
Patrimoine
Jardins
Diaporama photos
Cartographie
Les événements
Séjourner (dormir, manger)

MERCI

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS